

ENSEIGNEMENT

La Fapeo invite les parents à ne choisir ni religion ni morale

Les parents de l'enseignement officiel profitent de la nouvelle règle pour tenter d'imposer deux heures de cours de citoyenneté.

● **Martial DUMONT**

Un arrêt de la Cour constitutionnelle du 12 mars a bouleversé l'organisation des cours philosophiques dans l'enseignement officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il autorise les élèves à être dispensés du cours de religion ou de morale non confessionnelle sans fournir de motivation.

La ministre de l'Éducation, Joëlle Milquet, vient d'envoyer une circulaire dans les écoles officielles leur demandant d'interroger les parents, qui devront signaler si leur enfant choisit pour la prochaine rentrée l'un des cours de religion ou de morale, ou ne font pas l'un des choix indiqués, soit l'option 2 : «ne souhaite procéder à aucun

des choix des cours mentionnés ci-dessus et demande que mon enfant en soit dispensé».

Le coup de boutoir

La Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel (Fapeo) a envoyé une lettre aux parents dans laquelle elle invite tous ses membres... à choisir cette option.

Le but de la Fapeo semble clair : profiter de cette fenêtre d'opportunité pour imposer une de ses vieilles revendications : l'organisation d'un cours philosophique à tous les élèves.

«Depuis 1998, la Fapeo revendique un cours commun obligatoire de deux périodes hebdomadaires qui ne séparerait plus les élèves par conviction philosophique et qui garantirait, entre autres, à tous une formation sur la diversité des courants de pensée philosophiques», souligne-t-elle.

Autant dire que cette lettre aux parents est un véritable coup de boutoir. Car si elle est suivie d'effet et que des milliers d'enfants ne choisissent ni religion ni morale, Joëlle Milquet se retrouvera devant une situation ingérable sur le plan pratique : comment proposer un accueil

pédagogique à tous ces élèves, surtout vu le contexte budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce pourrait alors être la porte ouverte vers non plus une – comme ce sera le cas dès 2016 –

mais deux heures communes qui remplaceraient alors définitivement les cours de morale et de religion. Autant dire une révolution. ■

M. Dum.
(avec Belga)